

[Signature de la convention-cadre entre la Métropole Rouen Normandie et le CHU de Rouen](#)

Le CHU de Rouen et la Métropole Rouen Normandie poursuivent leur coopération afin d'améliorer l'offre de soins pour la population, promouvoir l'innovation et la création d'emplois et développer l'attractivité du territoire. Une première convention-cadre a été signée entre le CHU et la Métropole le 7 juillet 2016 pour une durée de 3 ans. C'était la première convention de ce type, à l'époque exemplaire sur l'ensemble du territoire national. Ce partenariat a permis une aide significative au financement d'équipements innovants (plateforme Souffle au cœur, dispositif Robocath R One et robot Da Vinci X, pour un montant total de 1,1 M€), le soutien au Medical Training Center (MTC, 500 K€), l'insertion du CHU dans l'écosystème local d'innovation et l'appui aux Start-up locales ainsi qu'un soutien à l'action culturelle du CHU. Il a également favorisé la concertation sur la stratégie foncière et les sujets de mobilité et de développement durable.

L'évaluation positive de cette première convention menée fin 2018, a conduit les deux structures publiques à souhaiter poursuivre leur coopération avec une nouvelle convention-cadre pour la période 2020-2022. Cette dernière accentuera la mise en œuvre d'actions de développement économique, au bénéfice de la création d'emplois et d'activités, ainsi que de la qualité de vie au quotidien des habitants du territoire. Elle a également pour objectif de conforter la place du CHU de Rouen dans l'écosystème rouennais et régional de l'innovation.

